

DÉNEIGEMENT ET ÉLAGAGE

L'hiver approchant, nous rappelons à tous les habitants de Saint-Cergue qu'il faut enlever tous les véhicules, remorques, caravanes sur les parcelles communales afin de faciliter les opérations de déneigement et libérer les places à neige. Il en est de même pour les bacs à fleurs, fontaines, bassins ornementaux sis sur le domaine public. Nous vous recommandons aussi de démonter les clôtures et palissades situées en bordure de chemin qui pourraient être endommagées par les engins ou les accumulations de neige.

Pensez aussi à terminer les élagages de vos arbres pour fin novembre au plus tard. Coupez toutes les branches, haies qui pourraient entraver le passage des engins de déneigement sur les chemins et en bordure de route cantonale. Ces engins sont larges et hauts; la neige lourde couche les branches, ce qui provoque la casse des rétroviseurs.

Laurent Mathez

CHEMIN DE FER NSTCM

La compagnie de chemin de fer NSTCM, en présence de la Conseillère d'Etat Nuria Goritte et de quelques députés, a présenté son plan d'investissements pour les prochaines années. Parmi les étapes clé, il y a la construction du dépôt de Trélex pour 2022, l'acquisition de six nouvelles rames ABe 4/8 qui pourront intégrer le nouveau dépôt en 2022 et la rénovation et l'adaptation des gares de la ligne à la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand), dont celle de Saint-Cergue en 2026.

Pierre Graber

AMÉLIORATION DU PARKING DE LA PLACE SY-VIEUXVILLE

Depuis la mise en place de la nouvelle école, aux heures d'affluence, nos parkings sont pleins. Nous avons étudié plusieurs possibilités afin de fluidifier le trafic et de sécuriser le passage des piétons. Actuellement la situation est dangereuse, car les véhicules parkés en épi ne voient pas les enfants marchant dans le parking. Après plusieurs séances avec la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), nous allons mettre en place un cheminement piétonnier depuis l'office du tourisme jusqu'au chemin de la Vieille-Route afin que les piétons passent à l'avant des véhicules.

Des panneaux sens interdit et sens unique vont être mis en place sur la rampe de raccord entre les parkings. Ceci limite le croisement des véhicules à un endroit très étroit.

Laurent Mathez

TAUX D'IMPOSITION INCHANGÉ

La Municipalité a proposé au Conseil communal de maintenir son taux d'imposition à 66 points par rapport à l'impôt cantonal. Ce taux reste identique en dépit du fait que le canton reprend à sa

NAISSANCES

- Liam VEDRINE le 29 mai;
- Stanis POINTET le 16 juin;
- Martin DA SILVA LEAL le 17 juin;
- Nina PÉRILLAT-MERCEROT le 19 juin;
- Léo CHRISTEN le 30 juin;
- Hava BILALI le 14 août;
- Elyo FUCHS le 19 août;
- Kimora WIDMER le 29 août;
- Emilien OLIVIER le 2 septembre;
- Réka GÉGÉNY le 11 septembre.

DÉCÈS

- M. Joachim MONNEY le 18 juillet;
- Mme Roseline PITTET le 9 août;
- Mme Marlène CORDIER le 19 septembre;
- Mme Marietta BOLLLEY le 26 septembre.

charge les coûts relatifs à l'Association Vaudoise pour l'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD). Pour la commune de St-Cergue, il s'agissait d'un montant de 233'000 CHF en 2018. En contrepartie il est prévu que le canton augmente les impôts de 1,5 point.

En conséquence, la pression fiscale sur les citoyens sera un peu plus élevée et la municipalité en est parfaitement consciente.

Pourquoi alors maintenir notre niveau d'imposition si une partie de nos charges diminue? En fait, la Commune de Saint-Cergue, comme la plupart des communes vaudoises, souffre d'une trop faible marge d'autofinancement. Cette «marge d'autofinancement» doit normalement permettre aux communes d'investir dans des infrastructures sans recourir à des prêts. Or aujourd'hui, cette marge est en chute libre et couvrirait à peine 15% de nos investissements en 2018.

La conséquence est claire. La dette de la Commune prend l'ascenseur. En 2015, notre dette était de CHF 6,5 millions. À la fin de 2019, cette dette sera légèrement inférieure à CHF 13 millions.

Le deuxième élément concerne l'augmentation du montant que les communes doivent verser au canton pour la «facture sociale». Ce montant est en hausse constante. Pour notre commune cela représente un montant de plus de près de CHF 1,9 million. En 15 ans, les communes ont supporté CHF 3,2 milliards de dépenses sociales supplémentaires pour aider le Canton à retrouver meilleure fortune. En 2019, les communes verseront au canton un montant de CHF 850 millions.

Pour conclure et vous l'aurez compris, la situation financière canton/communes est gravement déséquilibrée. La santé financière du Canton est resplendissante. Sa dette est résiduelle. Dans le même temps, les communes n'arrivent plus à couvrir leurs investissements et s'endettent. C'est ce contexte qui oblige la Municipalité à maintenir son taux d'imposition et nous le regrettons.

Paul Ménard

LE COIN DES ASSOCIATIONS

VIVRE VIEUX, VIVRE MIEUX - La tête et les jambes ne s'usent que si on ne s'en sert pas

Le comité du groupe d'ainés a élaboré des statuts afin de créer une association. L'assemblée constitutive est convoquée le 6 novembre prochain à 17:00 dans les locaux de l'ancienne poste. L'association a pour but d'offrir aux aînés de Saint-Cergue et ses environs une palette d'activités afin de favoriser rencontres, amitié, convivialité, solidarité, contacts sociaux et de lutter ainsi contre les effets de la solitude. Cette association est ouverte à tous les aînés de Saint-Cergue et de ses environs. N'hésitez pas à participer à l'assemblée du 6 novembre.

Un programme d'activités et sorties pour 2020 est en cours de préparation et sera envoyé à tous les aînés de la commune.

Une dernière sortie a eu lieu le 15 octobre au Fort des Rousses pour une visite des caves à comté et un après-midi cinéma est organisé le 15 novembre.

Les rencontres café du vendredi à 9:30 rencontrent beaucoup de succès et sont ouvertes à tous.

D'autres activités régulières dépendent de Pro Senectute:

Les rendez-vous «jeux» tous les lundis de 14:00 à 16:00, comprenant une collation. Renseignements et inscriptions auprès de Ursula Nyffeler au 022 360 11 92; des repas de midi sous forme de tables au bistrot, les jeudis 10 octobre, 14 novembre et 12 décembre. Renseignements et inscriptions auprès d'Erika Heeb au 077 423 40 94. Pour s'inscrire à une activité ou obtenir des renseignements, il suffit de contacter le comité au 079 686 61 48 ou vivrevieuxvivreieux@gmail.com.

Comité de VVVM

LES Z'AMIS DE ST-CERGUE

Nous voudrions, en tout premier, souhaiter la bienvenue au nouveau membre de notre comité. Laetitia Jeanneret nous a, en effet, rejoint début septembre et assure la fonction de caissière au sein de notre association.

Les Z'Amis de St-Cergue se réjouissent de vous avoir accueillis et de vous avoir apporté joie et amusement lors de la fête nationale du 1er Août. Que dire des lumières dans les yeux des enfants qui ont défilé très nombreux en arborant fièrement les lampions multicolores fabriqués de leurs mains. C'était un plaisir de les voir si heureux et cela nous a profondément touché... Un grand merci à vous!

Lors de la mise sous presse de cet article, notre association animera les «48 heures de la Raisinée». Le feu aura été allumé le vendredi soir et beaucoup d'animations pour petits et grands seront en train de se dérouler. Un marché, comprenant réalisations artisanales et produits du terroir, vous y aura attendu ainsi que fondue, raclette, papet et plein d'autres bonnes choses. Nous espérons que cette manifestation aura été un succès et que vous nous y aurez rejoint très nombreux.

Nous en profitons pour remercier la population, nos nombreux et courageux bénévoles, les diverses associations du village avec lesquelles nous avons pu établir un chaleureux partenariat et bien entendu la Commune de Sant-Cergue.

A bientôt pour le programme 2020!

Comité des Z'amis de St-Cergue

OFFICE DU TOURISME

Place Sy-Vieuxville 3
T 022 360 13 14

HORAIRE (HIVER):

Semaine
08:30-12:00 / 13:30-16:30
Fermé lundi hors des vacances scolaires

BIBLIOTHÈQUE

Chemin du Carroz-d'Amont 11
T 022 360 14 51

HORAIRE:

Mercredi
15:30-18:30
Jeudi, vendredi
10:00-12:00

DÉCHÈTERIE

Route du Télésiège 1

HORAIRE:

Mardi, mercredi, vendredi
10:00-12:00 / 15:00-18:00
Samedi
09:00-12:00 / 14:00-18:00

COMMUNE MEMBRE DE

Région de Nyon
Parc Jura vaudois
Union des Communes Vaudoises (UCV)

SOMMAIRE

- p.1 Billet du syndic
- Manifestations
- p.2 Aperçu des activités
- p.3 Aperçu des activités
- p.4 Informations officielles
- Contacts utiles



Photo: Dominique Gafner

BILLET DU SYNDIC

NOUVELLE ÉCOLE ET PLACE DES FÊTES DU VALLON

Depuis le 26 août, la nouvelle école du Vallon est en service, ainsi que la place des fêtes devant la salle communale qui a été goudronnée en lieu et place des vieux pavés, de la bande de goudron et de la place herbeuse.

Pour cette rentrée qui devait accueillir 160 enfants, parents et grands-parents, la municipalité devait assurer la sécurité des enfants et interdire les voitures dans le périmètre du Vallon. Notre planification des dépose-minute prévoyait trois zones, chemin J.-J. Rousseau, Places Sy-Vieuxville inférieure et supérieure reliée par un sens unique. Or le 26 août, les travaux sur le séparatif du quartier du Vallon étaient en cours sur J.-J. Rousseau, condamnant cette zone d'entrée. Plusieurs municipaux, notre ASP (agent de police municipal), ont géré les déposes pour la rentrée du matin pendant quelques jours.

Les enseignantes et éducatrices ont pris possession de leurs nouveaux locaux une à deux semaines avant la rentrée dans une véritable «fourmilière» mêlant les ouvriers terminant les finitions, la voirie qui effectuait le déménagement et les livreurs qui apportaient les meubles de classes. Il ne fait aucun doute que le corps en-

seignant et les enfants ont du plaisir à travailler dans ce nouvel environnement.

Après deux ans de travaux, la place des fêtes du Vallon a retrouvé sa fonction et de nombreuses améliorations, notamment une place goudronnée plus vaste et un préau couvert sous l'école, utilisable lorsque le temps n'est pas serein. Cette cour sert de préau aux enfants qui profitent de son revêtement goudron pour y dessiner des chefs d'œuvre éphémères à la craie.

Toutes ces améliorations font du site du Vallon un endroit exceptionnel pour y accueillir les fêtes villageoises et un paradis pour les enfants avec la nouvelle place de jeux.

La fête de la mi-été a partiellement pu en profiter et fut un grand succès avec l'élection de la plus belle vache, la seule qui portait des cornes.

Le baptême du feu a eu lieu lors de la Désalpe et tout le monde s'accorde à reconnaître que cette place a gagné en espace et convivialité et se retrouve améliorée par rapport à l'ancienne.

La Désalpe s'est déroulée sous un temps radieux, l'organisation était parfaite et l'affluence était équivalente, voire supérieure aux meilleures éditions. La foule était tellement

LE JOURNAL DE ST-CERGUE ET LA CURE



MANIFESTATIONS

ART-TITUDE
Samedi-dimanche
2-3 novembre
RECRUTEMENT DES POMPIERS
Jeudi 7 novembre
OUVERTURE DE LA PATINOIRE
Samedi 16 novembre
MARCHÉ DE NOËL
Samedi-dimanche
23-24 novembre
INAUGURATION DE LA NOUVELLE ÉCOLE
Samedi 30 novembre
TÉLÉTHON
Samedi 7 décembre

PLUS D'INFORMATIONS SUR
www.st-cergue.ch
> VIE SOCIALE
> MANIFESTATIONS

dense dans certains endroits qu'il était difficile de photographier les vaches. La partie officielle était d'un niveau jamais atteint jusque-là avec la présence d'une délégation des 100 Suisses (fête des vigneron), du président du Grand Conseil vaudois, M. Ravenel et de son huissier, du Préfet et de Mme le Préfet. Le discours de M. Ravenel, qui est aussi agriculteur à Trélex et exploite le chalet d'alpage de la Borsate a évoqué le décès de son père, fondateur de la Désalpe.

Ce n'est pas tous les jours qu'on construit une école, c'est pourquoi nous aimerions fêter cet évènement en votre présence et invitons toute la population à l'inauguration qui aura lieu samedi 30 novembre 2019. Vous aurez ainsi tout le loisir de visiter ce bâtiment, dont les classes sont baignées de lumière grâce à ses grandes baies vitrées. L'accueil de jour (UAPE) est maintenant logé au rez inférieur de ce bâtiment en lieu et place des containers qu'ils occupaient depuis 4 ans devant l'école J.J. Rousseau.

La municipalité vous souhaite un bel automne et espère vous accueillir lors de l'inauguration de l'école le 30 novembre 2019.

Pierre Graber

LE COIN DE LA BIBLIOTHÈQUE

BIBLIOTHÈQUE

Nous sommes ravies de pouvoir rappeler aux habitants de Saint-Cergue que notre commune possède une magnifique bibliothèque depuis 1970. Les locaux actuels situés au chemin du Carroz-d'Amont 11 se divisent en deux salles, l'une dédiée aux adultes et l'autre aux enfants, afin que chacun puisse s'y sentir à l'aise.

La bibliothèque offre un vaste choix d'ouvrages (plus de 5'000, des romans de tout style, des biographies, des histoires vécues, des récits de voyage, des livres classiques, de cuisine et de psychologie, mais également des romans en anglais et allemand. Chaque année nous commandons une centaine de nouveautés grâce aux cotisations de nos adhérents que nous remercions vivement. La cotisation annuelle, qui se monte à CHF 36.00, n'a pas changé depuis 1976.

Les enfants scolarisés à Saint-Cergue ont la chance de venir régulièrement profiter des livres adaptés à leur âge avec l'école. Pour leur donner le goût à la lecture à chacun de leur passage, nous leurs racontons une histoire. Pour tous ceux pour qui la venue avec l'école n'est pas suffisante, il est possible de venir s'inscrire gratuitement, accompagnés d'un parent, chaque mercredi après-midi.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite! C'est avec plaisir que nous vous ferons découvrir le lieu et efforcerons de vous conseiller dans votre choix de lecture.

Susanne Berset et Nadja Fosserat



Photo: Nadja Fosserat

LE COIN DES DÉCHETS

DÉCHETS URBAINS

Déchèterie communale

Vous avez probablement constaté que différents changements importants sont intervenus ces derniers mois, à la déchèterie communale.

Tout d'abord, Monsieur Cédric Suter a été nommé responsable de la déchèterie communale, ceci dès le 1er avril dernier. Nous en avons profité pour revoir l'ordre, la signalétique et la sécurité des infrastructures, ceci pour le confort de tous les usagers. Nous profitons de ces quelques lignes pour vous rappeler que le responsable est là pour vous conseiller sur le tri des déchets, mais également pour faire respecter les tolérances admises et figurant dans le règlement communal. Il en va du principe de solidarité entre citoyens et indirectement de la maîtrise des coûts. A ce titre et dans le but de pouvoir bénéficier de prix attractifs, nous avons remis en soumission les transports et le traitement des déchets. C'est l'entreprise Henny Transports SA, acteur important dans ce secteur d'activité sur le canton, qui a remporté le marché. Les économies engendrées par une meilleure rationalisation des transports et par la mise en compétition des prix de traitement permettront, nous l'espérons, de maintenir le prix de la taxe forfaitaire future au niveau actuel.

Rappels

Les personnes qui génèrent des déchets issus de chantiers, de travaux de rénovation, etc... doivent les acheminer chez Sotridec SA à Gland, ceci à leur frais. En effet, il ne s'agit plus de déchets ménagers et ce n'est donc pas à la collectivité de prendre en charge ce type de déchets.

De même, les produits dangereux doivent être ramenés chez leurs fournisseurs qui facturent une TAR (taxe anticipée de recyclage), au moment de la vente du produit.

Quelques chiffres

En ce qui concerne les statistiques de l'année dernière, nous avons obtenu un taux de recyclage de 72,38%, ce qui fait de Saint-Cergue un très bon élève au niveau cantonal. Le poids de déchets généré par chaque habitant s'élève à 426.2 kg dont 308.5 kg sont partiellement recyclés. La hausse constante de la population ne se traduit pas directement sur les tonnages, ceci grâce au civisme de chacun et à vos précieux efforts. Le coût total de la gestion des déchets s'élève pour 2018 à CHF

Gérald Chollet

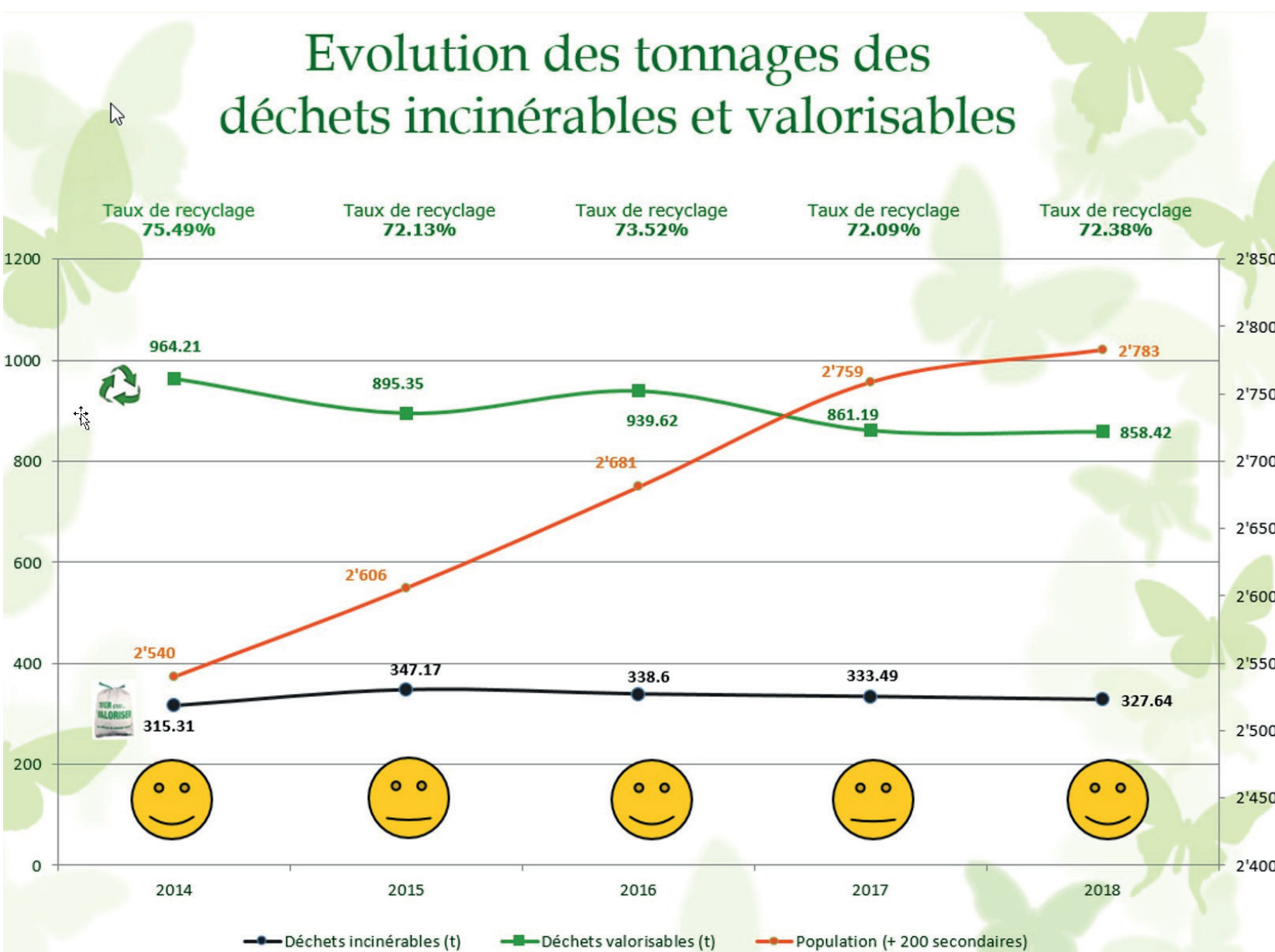


Illustration: Gérald Chollet



Illustration: L'aiMant Rose

OCTOBRE ROSE – DES TULIPES POUR LA VIE

La Commune plante en octobre, près du Vallon, une platebande de tulipes (encore en oignons, donc encore invisibles). La proportion des tulipes sera 1 tulipe rose pour 7 tulipes blanches. Ce chiffre symbolise la proportion de femmes qui seront atteintes par le cancer du sein au cours de leur vie. Par cette plantation, Saint-Cergue participe à la campagne de soutien L'aiMant Rose aux victimes du cancer du sein et à leurs proches. La campagne souhaite transmettre courage et confiance. Les tulipes sont associées à l'optimisme, à la renaissance, à la vitalité de la nature et au cycle de la vie. La couleur rose représente la lutte internationale contre cette maladie. Une telle campagne aide peu à peu à effacer les tabous encore présents autour de cette maladie. Un panneau expliquera le pourquoi de cette plantation bien spéciale,

Françoise Samuel

qui a pour but d'éveiller les consciences. Nous vous convions d'ores et déjà à une petite rencontre amicale vers cette platebande, au printemps, quand les tulipes seront en fleurs, pour discuter ensemble...

Françoise Samuel

PETITE CÉLÉBRATION JOJ

Comme vous le savez peut-être, les Jeux olympiques de la Jeunesse (JOJ) auront lieu dans notre canton, et dans les environs immédiats. Le 19 septembre, une petite délégation communale s'est rendue à Lausanne, pour l'ouverture de la période préolympique avec l'arrivée de la flamme dans notre Canton. J'étais accompagnée de Lydia et de Mathis, nos représentants de la jeunesse. De nombreuses autres communes vaudoises ont participé à cette manifestation, et s'est dans une grande foule - bien organisée - que nos jeunes ont porté haut notre drapeau communal et sont revenus de cette belle manifestation avec le drapeau des JOJ. Le soir même, au retour de cette excursion à Lausanne, nous avons convié la population à assister au placement de ce drapeau sur la façade du bâtiment du Vallon, en face de la nouvelle école. Nous étions peu nombreux à cette cérémonie, mais quelques enfants ont eu du plaisir à faire le petit parcours sans alcool. Ainsi nous sommes préparés pour les JOJ qui auront lieu du 9 au 22 Janvier 2020. Les épreuves les plus proches de chez nous seront aux Rousses! En effet, c'est chez nos voisins français qu'auront lieu l'épreuve du saut à ski, du combiné nordique, et du biathlon. Nous espérons que ces JOJ seront une inspiration et un encouragement pour notre jeunesse sportive!

Françoise Samuel

DÉFIBRILATEURS

Deux défibrillateurs sont en train d'être instal-

lés dans le centre de notre commune. L'un nous est offert par l'Association Rétro-Moto Internationale et sera installé dans le local du bancomat, sur le carrefour central, et l'autre, payé par la Commune, sera installé sur la façade du Centre du Vallon, en face de notre nouvelle Ecole du Vallon. Ces défibrillateurs sont de la dernière génération, pleinement automatisés. Ils donnent donc des instructions aux utilisateurs. Ils sont équipés d'une touche pédiatrique, qui adapte la décharge au corps d'un enfant.

Nous ferons part de la présence des ces défibrillateurs à la Fondation FIRST RESPONDERS (<https://fondation-first-responders.ch/fr>), ainsi ils seront répertoriés, donc visible dans l'application téléphonique. Ce serait bien qu'à Saint-Cergue le réseau des premiers répondants - c'est-à-dire, les personnes capables de faire un massage cardiaque, et prêts à aller chercher et utiliser le défibrillateur avant l'arrivée des secours infirmiers - se densifie. La Commune envisage d'organiser des cours de premiers secours. Veuillez prendre contact avec la municipale Françoise Samuel fsamuel@st-cergue.ch si vous avez une question, ou si vous avez envie de participer à un tel cours.

Françoise Samuel

À L'ÉCOLE SANS VOITURE, C'EST PLUS SÛR

La sécurité routière des enfants est une préoccupation qui touche l'ensemble de la population. Les gendarmes, les policiers et les assistants en sécurité publique mènent des actions quotidiennes. Dans ce cadre, les polices rencontrent chaque année les élèves vaudois pour leur enseigner les règles de sécurité lors des cours d'éducation routière afin qu'ils adoptent le bon comportement lors de leurs déplacements sur la voie publique. Toutefois, si ces actions préventives ciblent les enfants, il convient de s'adresser également aux parents, afin d'augmenter le niveau de sécurité, il faut diminuer la circulation routière aux abords des écoles. Cette circulation

est induite en grande partie par les «parents-taxis» qui déposent et/ou récupèrent leurs enfants aux heures d'entrées et de sorties des classes.

Ainsi, la police encourage les parents à accéder à leur(s) enfant(s) à parcourir le chemin qui relie leur domicile à l'école afin qu'ils puissent ensuite effectuer seuls ces trajets à pied. Ils auront ainsi l'occasion de mettre en pratique les enseignements reçus et amélioreront leurs aptitudes face à la circulation. Pour diminuer le trafic routier aux abords des écoles, les enfants sont également incités à faire les déplacements en vélo, à utiliser les transports publics ou les lignes «pedibus». Si la voiture devait rester le seul moyen envisageable, la police conseille le co-voiturage et encourage les parents à décaler leur horaire et à venir quelques minutes après l'heure de sortie afin d'éviter tout stationnement sauvage et de favoriser la fluidité du trafic.

Police cantonale



Illustration: Police cantonale

INTERVENTION DES POMPIERS

Le 31 août, lors de notre journée festive des portes ouvertes de la caserne, l'équipe de garde du détachement de premier secours (DPS), sous la supervision du chef d'intervention, le Plt. Didier Lelourdy, adjoint au chef de site de Saint-Cergue, a été mobilisée pour un sauvetage et une assistance sanitaire suite à un accident de moto dans le col.

Les divers moyens engagés, la maîtrise de tous les intervenants et partenaires de secours ont permis au motard d'être évacué rapidement en hélicoptère.

Les 45 sapeurs, hommes et femmes,

de la caserne constituent une équipe soudée et volontaire, et se forment en continu pour se rendre disponible 24/24 et 7 jours sur 7 sur les territoires des villages d'Arzier-Le Muids et de Saint-Cergue.

Si la lutte contre le feu est l'activité la plus connue, aujourd'hui elle ne représente que 30% de l'activité en général. La lutte contre les inondations, le sauvetage de personnes et d'animaux et la lutte contre les hydrocarbures ou les produits chimiques font également partie des missions des sapeurs-pompiers.

Cap Michael Zeiler



Illustration: SDIS Nyon-Dôle - Site de Saint-Cergue

RECRUTEMENT DES POMPIERS

Hommes ou femmes, vous êtes en bonne forme physique, disponible et avez envie de vous intégrer dans une passionnante aventure, alors rejoignez-nous! L'activité de sapeur-pompier offre la possibilité de découvrir des hori-

zons nouveaux et variés et de vivre une aventure humaine passionnante au profit de la population.

Venez à la soirée d'information du jeudi 7 novembre à 19:00 à la caserne de Saint-Cergue ou contactez-nous à admin-st-cergue@sdis-nyon-dole.ch.

Cap Michael Zeiler

LES POMPIERS VOLONTAIRES RECRUTENT

LE 07 NOV. 2019

PASSEZ À L'ACTION!

118-INFO.CH

FVSP | FÉDÉRATION VAUDOISE DES SAPEURS-POMPIERS